

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL  
 DE LA COMMUNE DE ROCHESSAUVE**

République Française – Département de l’Ardèche

**Nombre de  
 Conseillers :**  
 En exercice : 10  
 Présents : 8  
 Votants : 8

Date de convocation : 11.02.2025      Date d’affichage : 11.02.2025

Le dix-huit février deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de ROCHESSAUVE dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Sébastien VERNET, Maire.

Etaient présents : BENLIAN Lydie, ZAESSINGER Cécile, VIDAL Carine, VERNET Sébastien, MOUTON Josiane, BASSET Anselme, KHOUNI Jamila, CLAUZIER Manon.  
 Etaient excusés :  
 Etaient absents : SABOT Nicolas, AMBLARD Gilles  
 Secrétaire de Séance : BENLIAN Lydie

**OBJET : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;  
 Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;  
 Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;  
 Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l’ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;  
 Considérant les éléments susvisés, Madame VIDAL Carine, 1ere adjointe, présente les chiffres du CFU ainsi établit :

<i>En euros</i>	Dépenses	Recettes	Résultat d’exercice
<b>Fonctionnement (en euros)</b>			
Exercice	248 808.36	327 704.46	78 896.1
Report	0	171 604.77	
<b>Total</b> fonctionnement	248 808.36	499 309.23	250 500.87
<b>Investissement (en euros)</b>			
Exercice	263 322.72	278 393.41	15 070.69
Report	126 594.84	0	
<b>Total</b> investissement	389 917.56	278 393.41	-111 524.15
<b>Total général</b>			138 976.72

APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité  
Monsieur le maire n'ayant pas pris part au vote,

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 de la Commune de Rochessaive

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre des membres  
présents

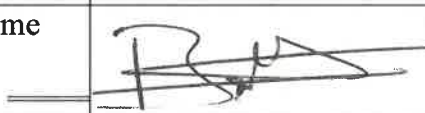
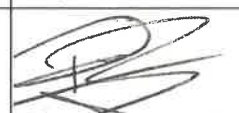


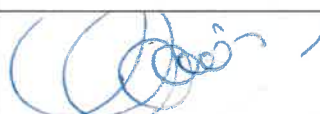

La 1ere adjointe  
Carine VIDAL



La secrétaire de séance  
Lydie BENLIAN

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Lydie BENLIAN', written over a horizontal line.

Approbation CFU 2024

NOM	PRENOM	SIGNATURE
AMBLARD	Gilles	ABSENT
BASSET	Anselme	
BENLIAN	Lydie	
CLAUZIER	Ma on	
KHOUNI	Jamila	
MOUTON	Josiane	
SABOT	Nicolas	ABSENT
VERNET	Sébastien	NON AUTORISE
VIDAL	Carine	
ZAESSINGER	Cécile	